

# EPICERIE SOLIDAIRE TEMPORAIRE

DOSSIER DE PRÉSENTATION



Maison des Associations, Boite F 2 Rue des Corroyeurs 21068 Dijon Cedex contact@febia-bourgogne.fr www.febia-bourgogne.fr



# **PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

La FEBIA, Fédération Étudiante de Bourgogne Inter-Associative, a mené une action de lutte contre la précarité durant le premier confinement au sein des sites délocalisés de l'université de Bourgogne. L'objectif était alors d'agir en complémentarité avec les actions existantes, et surtout de répondre aux besoins de ces étudiants en particulier. L'action s'est déroulée en partenariat avec les épiceries sociales des différents sites de l'université de Bourgogne et les associations étudiantes de chacun de ses sites. Pour exemple à Nevers c'est plus de 140 paniers d'urgence qui ont été distribués. Cette action a mis au jour un besoin réel de soutien d'une population étudiante fragilisée par cette crise sanitaire et ses conséquences. Plus d'informations peuvent être retrouvées à ce sujet <u>sur ce lien</u>.

L'objectif premier de la FEBIA est donc d'apporter via des actions et des projets concrets une aide efficace aux étudiants et donc de pouvoir travailler avec les acteurs tant locaux que régionaux.

Face à l'annonce du deuxième confinement, il était nécessaire pour les associations étudiantes œuvrant dans la lutte contre la précarité étudiante de se mobiliser. Dès lors, afin d'aider les étudiants qui se retrouvent dans une situation difficile, la FEBIA et les associations de son réseau ont décidé de monter un projet de grande ampleur.

Ce projet résulte d'un travail de plusieurs semaines. D'abord, un plan général de lutte contre la précarité sous toutes ses formes a été proposé, l'objectif était de pouvoir construire un plan d'action à l'instar de ce qui se fait lors des situations d'urgences exceptionnelles, et assurer la mobilisation de tous les acteurs. Ce plan a été affiné ensuite, pour donner lieu au projet d'épicerie temporaire.

# L'ORIGINE DU PROJET D'ÉPICERIE

Le projet présenté ici fait l'objet de multiples partenariats noués par la FEBIA avec différents acteurs tel que le CROUS de Bourgogne Franche-Comté, la Croix-Rouge de Côte d'Or, Groupement des Epiceries Sociales de Bourgogne et l'Université de Bourgogne. Suite à plusieurs réunions, le projet décrit ici a été adopté, et sera financé en partie par les fonds CVEC.

## LE CHOIX DU FORMAT D'ÉPICERIE SOLIDAIRE

Une épicerie solidaire est un établissement ressemblant à un commerce de proximité en tout points sauf un : le prix des produits. Approvisionnés par des banques alimentaires, des dons, des supermarchés et des producteurs locaux on peut y retrouver tous les produits d'une supérette :

- Des denrées alimentaires variées (fruits et légumes frais, produits laitiers, féculents etc)
- Des produits courants (produits d'entretien)
- Des produits d'hygiène (savon, gel douche, dentifrice, protections hygiéniques etc)

La différence tient au prix. En effet, dans une épicerie solidaire les produits sont vendus entre 10 et 20% de leur prix dans le commerce voir à un prix symbolique. Cette contribution financière bien que faible permet de préserver la dignité des personnes bénéficiaires mais également de leur apporter la possibilité de choisir librement leurs produits.

De plus, l'accès à une épicerie solidaire dépend du reste à vivre de chacun. Il s'agit de la somme quotidienne dont dispose une personne après avoir retiré de ses revenus l'ensemble de ses dépenses. Les revenus correspondent aux salaires, bourses et aides perçus. Les dépenses sont toutes les obligations d'une personne de son loyer et ses factures à ses abonnements de transports et de téléphonie mobile/internet. Le tout est divisé par 30 pour le nombre de jours dans un mois.

Reste à vivre = (Revenus - Dépenses) / 30

La somme obtenue est le reste à vivre quotidien d'une personne. En dessous de 7,50€ par jour, tout étudiant peut être bénéficiaire de l'épicerie sociale.

L'ensemble de cette procédure nous a guidés et décidés pour ce système respectueux de la liberté et de la dignité de chacun.

### L'ÉPICERIE TEMPORAIRE À DIJON

La mise en place de l'épicerie temporaire se fera dans des locaux prêtés par l'Université de Bourgogne. Le lieu du projet se situe au niveau des préfabriqués de l'IUT rue Edgar Faure. Ce lieu aura pour objectif d'accueillir les étudiants bénéficiaires, l'objectif est que ces étudiants puissent aller faire leurs courses en ayant accès à des produits de tout type (alimentaire, d'hygiène corporelle, d'hygiène ménagère...) à 10% du prix du marché. Les permanences sont installées principalement entre 18h et 21h, plusieurs fois dans la semaine en fonction du nombre de bénévoles disponibles.

Du côté de la mise en œuvre, nous travaillons avec le CROUS pour ce qui concerne l'évaluation sociale, au-delà de l'aspect financier.

Pour l'aspect approvisionnement en denrées alimentaires et d'hygiène, nous travaillons d'une part avec le Groupement des Epiceries Sociales de Bourgogne qui a développé une centrale d'achat, et achète en grandes quantités des produits qui sont ensuite fournis aux épiceries de son réseau. Par ailleurs, la Banque alimentaire de Bourgogne a accepté de signer une convention d'urgence avec la Croix-Rouge de Dijon et la FEBIA en co-contractante ainsi elle sera avec le groupement l'un de nos fournisseurs. Nous avons réalisé la composition d'un panier d'urgence type, en se basant sur ce que nous avions fait au premier confinement et en visant de répondre à l'ensemble des besoins des étudiants, que ce soit alimentaire sec et frais et d'hygiène. La composition complète pourra être retrouvée dans la partie budgétaire. Nous

allons donc faire des commandes au groupement des denrées que nous souhaitons avoir, pour ensuite faire les stocks pour une période donnée en respectant les normes d'hygiène alimentaire.

Il sera nécessaire d'aller chercher les denrées alimentaires à la centrale d'achat, et de les entreposer dans le lieu. Cela sera fait grâce à la Croix-Rouge, qui pourra mobiliser ses bénévoles et son matériel, notamment des camions de transport habilités. Ensuite, la tenue de l'épicerie temporaire se fera par des bénévoles de la Croix-Rouge et de la FEBIA.



### **BESOINS DU PROJET**

La structure de l'épicerie solidaire étudiante temporaire étant définie, il est désormais temps d'accueillir les étudiants en situation de précarité pour qui elle a été créée. Ce qu'il faut actuellement c'est communiquer autour de cette initiative pour l'ensemble des étudiants de Dijon. Ainsi cela concerne les étudiants de l'université mais également ceux des écoles et instituts tel que Agrosup, la BSB, Sciences po, l'ESTP, INFN, Ecole des greffes, Instituts paramédicaux et l'ensemble des lycées ayant des étudiants de prépa ou de BTS.

De plus, la FEBIA et ses partenaires souhaitent relayer auprès des différents acteurs de l'aide alimentaire une information simple. Il existe désormais une structure pour des étudiants et par des étudiants aux questions de précarité sur le campus dijonnais qui ne relèvent pas du don pur. Ainsi il s'agit de rediriger autant que possible les étudiants bénéficiaires à l'heure actuelle des différentes épiceries sociales et solidaires existantes.

L'objectif est double, d'abord avoir un point d'accueil unique de la précarité étudiante pour pouvoir référencer les besoins et comptabiliser efficacement celle-ci sur Dijon. Ensuite il s'agit pour ses étudiants de se voir soutenus dans un cadre de pair à pair pour permettre de libérer la parole mais aussi de mieux comprendre et prendre en charge les besoins de ce public aussi spécifique qu'il est diversifié.



© Fédération Étudiante de Bourgogne Inter-Associative, 2020